

Communiqué de presse de l'Union Suisse des Paysans du 30 août 2016

## La CER-E examine un contre-projet à l'initiative pour la sécurité alimentaire

**Lors de sa séance, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États (CER-E) n'a pas pris de décision concernant l'initiative pour la sécurité alimentaire. Elle souhaite examiner un contre-projet et a chargé l'administration de lui soumettre plusieurs options. L'Union suisse des paysans (USP) et le comité d'initiative contrôleront cette proposition, mais l'initiative pour la sécurité alimentaire, qui bénéficie d'un large soutien, reste leur priorité.**

La décision de la CER-E rappelle celle du Conseil fédéral en 2014, lorsqu'il avait élaboré un contre-projet, et montre bien que la sécurité alimentaire doit être ancrée dans la Constitution. Après avoir essuyé des critiques lors de la consultation, le Conseil fédéral avait renoncé à présenter son contre-projet au Parlement. Le Conseil national (premier conseil) a approuvé l'initiative pour la sécurité alimentaire le 9 mars 2016 et a recommandé de l'adopter.

Les auteurs de l'initiative ont pris connaissance de la décision de la CER-E et se pencheront avec le plus grand intérêt sur le contenu du contre-projet. L'initiative pour la sécurité alimentaire a abouti en un temps record en bénéficiant d'un large soutien, notamment de la part de personnalités de tous les secteurs d'activité. L'USP et le comité d'initiative souhaitent soumettre leur projet au vote des citoyens.

Les faits parlent d'eux-mêmes : la population mondiale augmente, tout comme celle de la Suisse, et les ressources sont parfois déjà limitées (p. ex. sol, eau). Pour que la prochaine génération ait accès à une quantité suffisante d'aliments sains, il importe de poser les bons jalons dès maintenant. L'initiative de l'USP, qui bénéficie d'un large soutien, permettrait d'élargir la Constitution de manière adéquate. Elle offre aussi de nouvelles perspectives à l'agriculture suisse et surtout aux jeunes familles paysannes. L'agriculture perd chaque année des surfaces considérables de sols fertiles, sa part dans la création de valeur ne cesse de diminuer, tandis que les coûts de production demeurent élevés et que les revenus accusent un net retard par rapport aux branches comparables. Heureusement, la CER-E a reconnu la nécessité d'intervenir. Sa décision montre bien qu'elle est prête à prendre ses responsabilités pour garantir, à l'avenir aussi, un approvisionnement adapté de la population suisse avec des denrées produites de façon durable.

### Renseignements :

*Markus Ritter, président de l'USP, tél. 079 300 56 93*

*Jacques Bourgeois, directeur de l'USP, tél. 079 219 32 33*

*Urs Schneider, directeur adj. de l'USP et responsable de la campagne, tél. 079 438 97 17*

[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)

